



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Mise à disposition des autotests dans le 2^d degré : la rectrice se rend au lycée Charles de Gaulle (Dijon)

Mercredi 12 mai 2021

Mardi 18 mai à 8h30
Lycée Charles de Gaulle - Dijon

Nathalie Albert-Moretti, rectrice de l'académie de Dijon, se rendra **mardi 18 mai à 8h30 au lycée Charles de Gaulle de Dijon**, accompagnée de Marie Melin, infirmière conseillère technique pour illustrer la remise des autotests ainsi que les explications relatives à leur utilisation par les personnels du lycée (enseignants, AESH, AED) et les élèves de plus de 15 ans.

Les autotests, pour qui, pourquoi ?

Afin de poursuivre la stratégie de tests pour diminuer la circulation du virus et accompagner la rentrée des vacances de printemps, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports met à disposition des personnels en contact avec des élèves (professeurs, AESH, ATSEM, etc.), gratuitement dans le courant de la semaine du 26 avril pour le 1er degré et à partir de celle du 10 mai pour le 2^d degré, des autotests antigéniques sur prélèvement nasal.

En complément de l'accès prioritaire aux tests RT-PCR en laboratoire de biologie médicale et des tests RT-PCR salivaires proposés au sein des écoles et des collèges qui seront significativement renforcés, plus de 50 millions d'autotests seront ainsi acheminés du 26 avril au 4 juin et distribués à tous les personnels permettant un dépistage régulier deux fois par semaine.

Dans l'académie, 61 000 autotests ont été mis à disposition des écoles dès lundi 26 avril et 168 000 depuis le 6 mai dans les collèges et lycées.

Adresse :

Lycée Charles de Gaulle
25 Avenue Général Touzet du Vigier,
21000 Dijon

CONTACT PRESSE

Service communication / cabinet de la rectrice
DELPHINE MAUERHAN
T 03 80 44 84 15 / 06 46 84 04 79
delphine.mauerhan@ac-dijon.fr